

jugeant à propos pour le bien de son service, de le décharger de ses trop grandes & continuelles occupations, S. M. avoit chargé Mr. d'Orendain Marquis de la Paz, d'une partie de l'administration des Finances. Ce Ministre s'emporta si fort là-dessus, qu'oubliant le respect dû à ce Monarque, il répondit inconsidérément que S. M. pouvoit aussi le décharger de toutes les autres affaires. Le Roi lui repliqua avec beaucoup de moderation qu'il y penseroit, & S. M. ayant proposé la chose dans le premier Conseil qui se tint, lui fit remettre le 16. un Decret par lequel il étoit démis de tous ses Emplois, en lui assignant néanmoins une pension de 3000. pistolles, sous la condition de ne point sortir du Royaume. Le Duc, qui avoit d'abord quitté l'Appartement qu'il occupoit au Palais, & qui s'étoit retiré dans l'Hôtel qu'il avoit en Ville, n'eut pas plutôt reçu ce Decret, qu'il se rendit chez Mr. vander Meer, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux, pour lui demander sa protection dans une aussi accablante extrémité; mais ce Ministre y rencontrant quelques difficultés, s'en excusa sur les pouvoirs trop bornés qu'il avoit de L. H. P. les Maîtres, qui ne lui permettoient pas de prendre part dans une affaire si délicate, & lui offrit de le conduire dans son Carosse chez le Colonel Stanhope, Ambassadeur du Roi de la *Grande Bretagne*, qui lui accorda l'azile qu'il lui demandoit, & le reçut dans sa Maison. La Cour en ayant eu connoissance, en parut fort surprise, & s'informa d'abord du sujet d'une retraite si précipitée. Le Duc répondit qu'il l'avoit fait pour se mettre à couvert de la furie de ses ennemis, ne se croyant pas en sureté dans son propre Hôtel après sa disgrâce subite; on lui repliqua qu'on n'acceptoit pas cette défaite, puisqu'il devoit sçavoir qu'il auroit dû être plus en sureté sous